

REUNION COMITE DIRECTEUR du SAMEDI 3 Mars 2018

Présents : Alain CHANEAC – Gilbert CHAIZE – Marc VALAYER – Jean-François POIRIER – Claudine PEYROUSE – Anthony STANCO – Sébastien DESMARTIN – Roland PRINTEMPS – Michel BEAUSSIER – Didier MALCLES – Claude COURTIAL – Gilbert FONTANEL – Gaby HILAIRE – Jean-François MAURIN – Alain DUPIN – Martine OLIVIERI – Alain DELICHERE – Erick SOUCHE – Daniel OZIL – Michel PASTRE – Jean-Claude SOBZYK – Michel AYMARD.

Excusés : Marie Thérèse SERRIERES – Laurent GIRAUD – Jean Luc GUYARD – Michel BERTHON – Christian SINTES – Jean-Marc OZIL – Robert BOSSY – Alain BESSON – Jean-Paul MAZOYER.

- ❖ Ouverture de séance à 9h35 par le Président Départemental

- ❖ Avant l'ouverture des débats, Alain CHANEAC fait coopter Jean-François MAURIN au poste de contrôleur aux comptes pour les 3 années de mandat restantes, le bureau du secteur du Teil ayant changé cette année. Accepté à l'unanimité.

- ❖ Organisation officielle du CBD07 : Les secteurs qui, pour diverses raisons, avaient été écartés du tableau d'organisation, sont à nouveau intégrés et une nouvelle grille pour les manifestations officielles du CBD07 a été proposée et validée à l'unanimité. Voir PJ.

- ❖ Effectif au 28/02/2018 : Moins 142 licences, intervention de Gaby Hilaire : « Le renouvellement est compliqué, peut-être dû à l'augmentation des licences », de Roland Printemps : « beaucoup moins de jeunes sur le secteur d'Annonay », de Martine OLIVIERI : « Le secteur du Teil nous fait remarquer qu'il est très difficile de toucher un public jeune malgré les actions scolaires et autres », d'un avis général il y a aussi le vieillissement de la population licenciée. Alain CHANEAC demande la mobilisation de toutes les AS et l'adoption d'une politique « jeunes » au sein des structures.

- ❖ Tarifs pour la saison à venir : Sur les licences, la FFSB envisage une augmentation de 2€ par licence, le CBD07 n'augmentera pas sa part licence, seules les licences promotions et loisirs auront en plus les 1.50€ de CDJ et les 0.50€ de congrès, somme qui était jusqu'alors demandée aux seules licences seniors compétition. Adopté à l'unanimité.

- ❖ Affiliations FFSB (Rappel): AS inférieure à 20 licences : 30€ Entre 20 et 35 licences : 60€ Supérieure à 35 licences : 100€.

- ❖ Mutations : Pour les mutations, la date limite est le 31/07/2018 pour M1/M2/F1/F2 et le 15/09/2018 pour les autres divisions. Le prix de la mutation sera de 50€ par la FFSB + 10€ par le CBD07, libre à chaque secteur de majorer cette somme.

- ❖ Modification Financière pour les Fédéraux : La saison dernière, l'organisation des fédéraux et du championnat des AS 3 et 4, a généré un déficit d'environ 10 000€ au CBD07. Les aides de l'État et les aides territoriales étant revues à la baisse par les divers organismes, Alain CHANEAC insiste sur l'urgence à ne pas continuer à perdre autant d'argent, des solutions doivent être trouvées. Renseignements pris auprès d'autres comités boulistes, on s'aperçoit que l'Ardèche est un des seuls (ou peut-être le seul) à financer quasi entièrement l'organisation d'un fédéral.

De plus la « vente du Fédéral » appliquée depuis plusieurs années, faisant polémique dans certains secteurs, un débat s'est ouvert autour de la table pour trouver des solutions applicables dès cette année. Deux propositions ont été retenues : 1- On garde la vente du Fédéral et on demande 4€ aux AS par licence compétition, le comité continue à indemniser comme précédemment 2- On garde les inscriptions des compétiteurs au CBD07, on supprime la vente, le CBD07 continuera à payer les indemnités des qualifiés aux Championnat de France et les

récompenses aux champions d'Ardèche, l'organisateur aura à sa charge les indemnités des parties. Un vote à bulletin secret est organisé, 16 votants présents sur les 23 que comporte le comité directeur, le quorum étant atteint on procède au vote, résultat : aucun nul, 7 pour la proposition 1 et 9 pour la proposition 2. C'est donc dès les fédéraux 2018 que sera appliquée cette décision :

On garde les inscriptions des compétiteurs au CBD07, on supprime la vente, le CBD07 continuera à payer les indemnités des qualifiés aux Championnat de France et les récompenses aux champions d'Ardèche, l'organisateur aura à sa charge les indemnités des parties.

❖ Budget des commissions : Afin de proposer un rapport de trésorerie plus détaillé, le bureau permanent (Président, trésorier et secrétaire) a souhaité affecter un budget prévisionnel aux commissions : Commission des Jeunes (Responsable : Sébastien DESMARTIN) : 24 000€ qui s'équilibrera avec les aides départementale, régionale et fédérale et le produit des licences. Commission Féminines (Responsable : Michel AYMARD) : 15 000€ qui s'équilibrera avec les aides régionale et fédérale et le produit des licences. Commission communication (Responsable : Michel PASTRE) : 2 000€. Commission Sport adapté (Responsable : Tony STANCO) : 1 000€. Commission arbitrage (Responsable : Jean-Marc OZIL) : 6 000€.

Intervention de Jean-François POIRIER, trésorier : Actuellement, il essaie de venir au comité une à 2 demi-journées par semaine, mais ça ne suffit pas à tenir correctement une trésorerie, il souhaite que la salariée prenne dans ses attributions le côté administratif comptable (Factures, suivi des comptes).

❖ Salaires et charges : Karine FAURE est actuellement embauchée en CDI 20h/semaine, le coût annuel charges comprises est de 14 376€, une étude pour une embauche 35h/semaine a été faite et le coût annuel charges comprises serait de 27 948€, pour le temps partiel actuel les aides perçues (État) sont de 1 140€ pour un temps plein l'estimatif des aides (État + FFSB + CNOS) est de 16900€. A la charge de travail actuel, nous pourrions ajouter: Les « jeunes » : compétitions, subventions et répartition....

La trésorerie : tenue des livres de comptes, saisies informatiques, facturation et bilan. L'arbitrage : aide à la gestion du planning (ordres de mission, fiches de frais). Communication : voir avec Michel PASTRE les tâches qui pourraient lui être confiées.

Si malgré tout ça il lui reste un peu de temps libre, possibilité de déplacement à la rencontre des secteurs et AS, pour conseils administratifs, développement et animation dans les structures. L'embauche de Karine FAURE en CDI à temps complet à partir du 02/05/2018 a été adoptée à l'unanimité.

❖ Quelques dates :

10 Juin 2018 organisation de la journée qualificative AURA FEM 'point : lieu à confirmer, Privas si boulodrome libre. 29 Juillet 2018 Qualificatif Trophée de France 3èD et 4èD à Saint Agrève
3 Novembre 2018 Congrès départemental à Privas, formule samedi après-midi.

❖ Championnats de France 2018:

Les divers représentants pour le CBD07 ont été désignés, ils seront là pour soutenir nos équipes. Notez que, cette année, les 1^{er} et 2 Septembre le Trophée de France aura lieu à Vals les Bains, et le Championnat de France Vétérans et des AS 3 et 4 les 7-8-9 Septembre au Cheylard. Il est demandé aux membres du CBD07 d'aller visiter nos organisateurs ardéchois.

❖ Fédéraux : L'organisation de cette année se fera aux conditions votées (voir paragraphe déjà cité). Michel PASTRE, responsable communication, demande à ce que les assesseurs aux tables de marque, enregistrent bien les scores des parties, de façon à faciliter la saisie informatique. Claudine PEYROUSE demande à ce que les fiches points soient remplies au fur et à mesure de la compétition pour faciliter la gestion Bouly. Débat pour les récompenses aux fédéraux : pour les jeunes pas de changement, il y aura des coupes individuelles, pour les adultes pas de coupe individuelle mais un trophée pour l'équipe championne d'Ardèche.

❖ Divers : Subvention conseil départemental : un dossier plus conséquent et plus précis a été déposé, espérons que l'aide sera revue à la hausse. Stage moniteurs : des stages moniteurs sont organisés régulièrement par Antony Stanco. Une fois leur carte obtenue, les récipiendaires ne mettent pas toujours en pratique leurs acquis d'éducateurs. Dès le prochain stage, une somme de 50€ à charge du secteur (qui pourra le répercuter sur l'AS concernée) sera demandée à l'inscription à la formation de moniteur BF1.

Un imprimé d'inscription va être élaboré et vous sera communiqué très bientôt. Nous avons reçu deux exemplaires de l'encyclopédie « il était une fois la boule lyonnaise » de Yves MOREAU éditée par la FFSB. Nous allons céder un exemplaire à la Drôme au prix d'achat du CBD07. Le second exemplaire est consultable dans les locaux du CBD07, il est peut-être envisagé de le faire circuler dans les secteurs intéressés moyennant un chèque de caution (modalités à mettre en place). Robert Bossy par l'intermédiaire de Gilbert Chaize, nous fait part d'une réflexion concernant des journées portes ouvertes dans les AS, la discussion qui suit montre que cette initiative est déjà prise dans certains secteurs lors de la semaine nationale en septembre, lors de forum du sport ou à quelques autres occasions (fête de l'amitié, fête du secteur). Antony Stanco fait remarquer que l'intervention du CTSD devrait être obligatoire pour ces animations. Le CBD07 encourage fortement toutes ces journées mais ne peut pas s'investir financièrement dans ces actions, l'initiative est laissée aux secteurs sur le fond et la forme de ces organisations. Affaire à suivre...

Levée de séance par Alain CHANEAC à 14h : pause repas. Reprise de séance 15h15.

Intervention des commissions

❖ Technique (Alain DELICHERE) : Concours qualificatifs : les inscriptions au CBD07 se font sans problème sauf pour 2 ou 3 équipes en M3, manque de place, cette année peu de forfait. Quelques points de règlement seront à corriger pour pallier à ces désagréments. En M3, 1 qualifié au CDF après la 4^{ème} journée. En M4, pas de qualifié direct au CDF. Lors de la 5^{ème} journée, 2 qualifiés en M3, 2 qualifiés en M4 au CDF à Aurillac. Rappel sur les fiches points et éventuellement joindre le graphique des compétitions. Clubs sportifs : ESB des vallées reste en N1, Annonay descend en N3, Tournon descend en N4, St Victor-Crussol reste en N4, chez les féminines, suite aux modifications fédérales, St Victor devrait jouer en Elite2 et Aubenas en Nationale1.

❖ Communication (Michel PASTRE) : Bonne fréquentation du site : 11 048 visites en Février. N'hésitez pas à envoyer vos infos, en général tout est passé !!! Si une affiche n'est pas publiée, c'est simplement qu'elle n'est pas homologable. Essayez d'envoyer des photos exploitables, c'est mieux si minimum 450KO. Peut-être serait-il bien de trouver des annonceurs pour le site. Et pour terminer, Michel PASTRE ira au bout de son mandat encore 3 ans, mais il faudra envisager une relève pour le site.

❖ Sport adapté (Antony STANCO) : Le sport adapté prend de l'ampleur et des cessions de formation ont été demandées à Lionel ABERT, 2 niveaux de formation différents. La convention signée avec Gilles OZIL a été modifiée depuis et n'est plus valable, Antony Stanco est mandaté par le CBD07 pour la signature de la convention 26/07 avec le sport adapté.

Pour les actions menées dans les structures, les ateliers sont différents du conventionnel et la qualification du personnel encadrant est demandée. Suite aux séances de sport adapté, le public concerné peut participer à plusieurs championnats : individuel et par équipe. Des budgets sont souhaités pour les compétitions mais aussi pour les animations.

Boule santé : ce n'est en aucun cas la partie traditionnelle, ce sont des ateliers ludiques, des activités sans effort. Un créneau à développer, sans condition d'encadrement. Il faut travailler avec les municipalités et Antony Stanco est prêt à se déplacer pour donner les 1ers conseils (faire une demande d'intervention du CTSD).

❖ Jeunes (Sébastien DESMARTIN) : 3 qualifiés pour le France Tirs U18 : Alicia SAPET, Juliette PONSONNET (St Victor) et Rémy CORNARD (Lamastre-Desaignes).

Déjà 2 qualifiés pour le combiné U18 (par les clubs) : Alicia SAPET et Yohan MAIRE (St Victor), 6 qualifiés pour TIRS AURA en U13 : Yannaël GRAND (Annonay), Jules ARNAUD, Alexis FAURE, Valentin NICOLAS (Aubenas), Stacy LEYRAL (Lamastre) et Mathys DILIBERTO (Baix). La journée finale des clubs U13 aura finalement lieu le 26 mai en même temps que la finale U11/U9. Un stage U15 a eu lieu à Annonay et a rassemblé 17 jeunes. Un stage est demandé en U13 en sud Ardèche. La demande de Tony Stanco pour l'achat d'un caméscope est acceptée par le CBD07 et ce matériel sera mis à sa disposition le plus rapidement possible. Marc Valayer intervient pour dire qu'aura lieu le 16/03/2018 à Balaruc les Bains une réunion de la CDJ Nationale. Antony Stanco intervient pour dire que toutes les modifications qui sont faites actuellement, surtout dans les clubs sportifs, sont faites pour favoriser la mixité.

❖ Commissions Féminine (Michel AYMARD) :

Seules 4 équipes sont engagées dans le championnat des AS cette saison et il est très difficile de trouver des dates. Michel AYMARD demande aux responsables de secteurs et d'AS de réserver quelques dimanches pour les féminines lors de l'élaboration du calendrier, sinon il sera contraint d'imposer un calendrier non modifiable aux compétitrices (actuellement trop de reports). Les 12h féminines du 15 Avril à Charmes/Rhône sont complètes. Le secteur du Teil qui avait droit à une série n'est pas représenté, l'équipe qui a pris la place est une équipe du secteur d'Annonay. Michel Aymard insiste sur le nombre de licenciées (+ de 200 en Ardèche), il faut donner aux féminines la place qu'elles méritent. Gaby Hilaire intervient pour annoncer que le 19 ou 20 Mai aura lieu à Privas un 16 Triple mixte 1^{ère} édition. Se renseigner auprès de Gaby Hilaire ou Michel Berthon.

❖ Arbitrage : Jean-Marc OZIL absent, c'est Claudine PEYROUSE qui fait un rapport succinct du fonctionnement de la commission des arbitres :

Pour les fédéraux, chaque organisateur a reçu la liste des arbitres désignés, à charge pour eux de réserver l'hébergement s'il y a lieu et la restauration pour le corps arbitral. Gilbert Chaize intervient et souhaite que les arbitres locaux puissent arbitrer les fédéraux, une explication lui est donnée en rappelant que l'arbitre local ne peut arbitrer que des compétitions loisir ou promotion. Pour les clubs, les personnes présentes à la réunion pensent que tous les matches de clubs y compris de national4 devraient être arbitrés. Claudine fait part de la difficulté à trouver des arbitres et souligne l'aide du CBD26 et CBD42 pour bon nombre de missions. Dès la saison prochaine un club sportif déclaré qui se doit d'avoir 1 délégué, 1 entraîneur, et 1 arbitre, verra l'arbitre du club missionné **AUTOMATIQUEMENT** pour les matches de l'équipe qu'il représente. En clair un arbitre désigné sur la feuille d'engagement d'une équipe de club sportif ne pourra en aucun cas être joueur dans cette équipe lors d'un match à domicile. Comme il est dit plus haut, la commission arbitrage fait appel aux collègues de la Drôme pour renforcer l'équipe ardéchoise. Les indemnités dans la Drôme sont de 55€ la journée et 40€ la demi-journée au lieu de 45 et 35. Si l'on veut continuer à travailler ensemble il serait souhaitable de pratiquer les mêmes montants d'indemnités, demande faite par Claudine et acceptée par les membres présents. Cette augmentation de remboursement des frais interviendra au 1^{er} Avril. Fin de séance par Alain CHANEAC à 17h30.